



Décès de mon responsable légal

Par **Ared**, le **28/12/2018** à **11:48**

Bonjour / Bonsoir, je suis un mineur âgé de 16 ans et il y a pas longtemps j'ai vécu le suicide de mon père, le 23 novembre 2018, celui ci étant mon responsable légal du fait que mes parents sois divorcés, je dois donc habiter chez ma mère et elle est donc ma représentante exclusif si je ne me trompe pas, mais le problème c'est que je ne veux vraiment pas habiter chez elle, du fait qu'on se correspond vraiment pas, et que j'ai fais le choix d'habiter chez mon père à l'âge de 12 ans, le problème c'est que je ne sais pas comment faire pour ne pas habiter chez elle, même si je devrais pas rester longtemps chez elle du fait que je suis bientôt majeur et que je pourrai bientôt prendre mon indépendance, elle a à charge mon petit frère de 12 ans et elle vit chez son copain, ils ne sont pas marié, donc j'aimerais savoir, quels sont les solutions pour ne pas habiter chez elle et voir à la limite si je peux prendre mon indépendance maintenant, même si je devrais aller en cours du fait que je suis encore lycéen, je change de lycée le 7 janvier du fait que j'habitais en Vendée et que maintenant je me retrouve en Sarthe